



Demande de visa de retour

Par **popo13**, le **16/06/2009** à **22:44**

Bonjour,

voila mon mari est parti en algérie avec un récépissé de premiere demande de titre de séjour mais le probleme c' est que il lui faut un visa de retour et ont le savait. il est allé a l'ambassade de france en algérie pour déposé son dossier et ça fait 15 jours qu'on attend. pouvez vous me dire si la réponse sera favorable et quels sont les délaie d'attente. auparavant il est deja parti avec ces meme réccépissé sans aucun probleme de retour. je vous remercie par avance.

Par **anais16**, le **17/06/2009** à **18:45**

Bonjour,

au niveau de la procédure, suite au dépôt de la demande le Consulat interroge la Préfecture pour savoir s'il peut délivrer ce visa retour. Soit la Préfecture donne son feu vert, soit elle a statué sur la demande de titre de séjour pendant que votre mari était en voyage et cela a abouti à un refus. Dans ce cas là, le visa retour ne sera pas délivré.

Il est donc imprudent de voyager avec un récépissé de première demande car cela ne donne droit à rien du tout.

Pour les délais, impossible de vous dire combien de temps cela peut prendre mais en général c'est très rapide car les correspondances Consulat/Préfectures se font en général par mails.

Par **popo13**, le **17/06/2009** à **20:29**

merci de votre reponse j'ai fait une erreur on le savait pas. j'ai oublié de dire que ça fait la 3^{eme} fois qu'il part en algerie et c'est la première fois qu'il est bloqué apparemment la loi serait passée le 26 avril et lui est parti le 21 avril. il est arrivé en france avec un visa d'installation est ce différent dans ce genre de cas ?

Par **anais16**, le **17/06/2009** à **20:31**

Le visa avec lequel il était entré en France jouera uniquement dans le traitement de son dossier de titre de séjour.

A l'heure actuelle, son visa retour dépend d'où en est son dossier en Préfecture.

Par **popo13**, le **17/06/2009** à **20:33**

préfecture de lyon. mais quelle sont les raisons pour le bloquer alors qu'il travaille et qu'il a sa situation en france.

Par **anais16**, le **17/06/2009** à **20:50**

s'il a un récépissé de première demande, il n'a pas le droit de travailler!

La Préfecture peut très bien décider de le bloquer si pendant son voyage elle a rejeté sa demande. Cela lui évite alors d'avoir à lui délivrer une obligation de quitter le territoire français et l'oblige à refaire une demande de visa classique.

Cependant, pour le moment rien ne nous dit que le visa retour a été refusé .

Par **popo13**, le **17/06/2009** à **21:36**

si il a le droit de travaillé et son récépissé a été renouvelé pour la 3^{eme} fois juste là il est bloqué à cause de la loi. maintenant j'espère que la préfecture lui donnera un avis favorable et il y a pas de raison d'avoir le contraire. merci pour ses renseignements/
cordialement

Par **laib**, le **08/08/2009** à **11:46**

bonjour, Monsieur le Directeur

Réf: laib laiche B/ ahmed

Né en 1958 dz

objet: demande de visa prefectoral

les coordonnées: titre de séjour porte le N° VALABLE DU 03/10/2008
délivrée par la préfecture de melun77010 france

j' ai egaré cette carte

par ailleurs , j'ai bien reçu la lettre du 9 novembre2006 auprès de la prefecture de melun

et suite que j' ai trnsmis les pièces nécessaires

copie de passeport

acte de naissance

02 photos identité

mes aucun réponse à ce jour,

nous vous remercions de votre confiance

cordialement

laiche laib

NB: adresse: BP N° 4 ENSIGHA 40001 KHENCHELA ALGERIE

Par **MIMI3333**, le **23/01/2010 à 15:29**

bjr, mon ami connaît les même problèmes actuellement, j'aimerais savoir comment ton histoire s'est terminé. STP

Par **Cias**, le **20/12/2014 à 10:41**

Bjr, j'ai de probleme avec visa de retour en France, j'ai de rdv a la prefecture Ile-et-vilaine le 19 octobre dernier pour le renouvellement de ma carte de sejour mais le probleme qui se pose y en a dossier manqué acte de mariage -3mois, j'en ai le dossier maintenat la dexième rdv le 09 Mars 2015 mais j'ai deja pris mon billet d'avion pour partir a mon pays ni modifiable ni remboursable, je suis a mon pays maintenant mon marie est Francais, vous pouvez m'aider svp merci